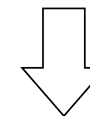


CLASSES	CONTRIBUTION des FAMILLES	FICHIERS + FOURNITURES	ACTIVITES SPECIFIQUES + FORFAIT SORTIES	TOTAL A REGLER	RESTAURANT	TOTAL SI RESTAURANT	TRANSPORT Aller Retour	TOTAL SI RESTAURANT ET TRANSPORT
	A	B	C	A+B+C	D	A+B+C+D	E	A+B+C+D+E
3°	1 200,00 €	50,00 €	230,00 €	1 480,00 €	935,00 €	2 415,00 €	545,00 €	2 960,00 €
4°	1 200,00 €	50,00 €	80,00 €	1 330,00 €	935,00 €	2 265,00 €	545,00 €	2 810,00 €
5°	1 200,00 €	50,00 €	70,00 €	1 320,00 €	935,00 €	2 255,00 €	545,00 €	2 800,00 €
6°	1 200,00 €	70,00 €	170,00 €	1 440,00 €	935,00 €	2 375,00 €	545,00 €	2 920,00 €
CM2	1 140,00 €	120,00 €	175,00 €	1 435,00 €	935,00 €	2 370,00 €	545,00 €	2 915,00 €
CM1	1 140,00 €	140,00 €	270,00 €	1 550,00 €	935,00 €	2 485,00 €	545,00 €	3 030,00 €
CE2	1 140,00 €	95,00 €	260,00 €	1 495,00 €	935,00 €	2 430,00 €	545,00 €	2 975,00 €
CE1	1 140,00 €	100,00 €	200,00 €	1 440,00 €	935,00 €	2 375,00 €	545,00 €	2 920,00 €
CP	1 140,00 €	110,00 €	190,00 €	1 440,00 €	935,00 €	2 375,00 €	545,00 €	2 920,00 €
Maternelle	1 020,00 €	30,00 €	230,00 €	1 280,00 €	880,00 €	2 160,00 €		



UN CHEQUE DE CAUTION DE :
100 € AU COLLEGE
30 € A L'ECOLE
 (excepté Maternelles, CP et CE1)
EST DEMANDE POUR LE PRÊT
DES LIVRES

Pour les familles qui en font la demande une réduction sur la contribution des familles (colonne A) pourra être accordée : 10% sur le 3ème enfant, 20% sur le 4ème enfant, 30% sur le 5ème enfant.



AUTRES SERVICES PROPOSES AUX FAMILLES	
Repas occasionnel à l'unité 7,65€	10 repas 75 €
Etudes surveillées collège pour l'année	440,00 €
Etudes dirigées primaire pour l'année	550,00 €
Garderie matin	460,00 €
Garderie soir	500,00 €
Garderie matin et soir	700,00 €
Garderie occasionnelle /étude occasionnelle	10 tickets 60 €

Avant le 27 mai 2019

A : Vous OPTEZ POUR LE REGLEMENT AUTOMATIQUE

Retournez la feuille C1 remplie et accompagnée de la demande de prélèvement

B : Vous N'OPTEZ PAS POUR LE REGLEMENT AUTOMATIQUE

Adressez la feuille C1 accompagnée de votre 1er versement

Les prélèvements et règlements mensuels sont à effectuer

le 5

de chaque mois du 5 octobre 2019 au 5 mai 2020

Les tarifs de la contribution des familles incluent tous les frais, cotisations et participations aux associations et/ou organismes :

A savoir :

UROGEC (Union Régionale des Organismes de Gestion des Etablissements d'enseignement Catholique)

ASELY (Association de Solidarité de l'Enseignement Libre en Yvelines)

ODECY (Organisme de gestion de la direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique des Yvelines)

OGEC Sainte-Anne (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)

MUTUELLE SAINT CHRISTOPHE Assurance scolaire (dépliant ci-joint)

UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre)

APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) la cotisation facultative familiale de 28 € sera rajoutée sur votre facture annuelle

Frais de réinscription Ecole et collège : 60 € par an

Frais d'inscription : 1ère inscription : 170 €